

# **Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi, 15 décembre 2014 Séance N° 2**

de 22h30 à 22h50  
à la salle bourgeoisiale

**Président:** M. Eric Kamerzin  
**Vice-Président :** M. Jean-Michel Mayor

**Présents:** M. Hervé von Dach  
M. Martial Kamerzin  
M. Lionel Nanchen, Secrétaire-caissier communal

**Excusé(s):**

**Absent(s):**

**Preneur du PV:** Mme Marie-Eve Revey

10 bourgeoisies et bourgeois sont présents

## ***0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale***

Au nom de l'ensemble du Conseil, le Président a le plaisir d'ouvrir l'Assemblée bourgeoisiale pour le budget 2015, en vous souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

L'Assemblée primaire a été convoquée dans les délais légaux par affichage et par circulaire distribuée à tous les ménages.

Avant de débiter cette assemblée, le Président présente l'ordre du jour et demande à l'Assemblée s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour ? Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est donc considéré comme adopté.

Le Président désigne M. Marie-Eve Revey pour la rédaction du procès-verbal de cette séance et passe au point 1 de l'ordre du jour.

## ***1. Lecture du P.V. de la dernière Assemblée***

Le Président demande à l'Assemblée si un(e) bourgeois(e) souhaite que la lecture du procès-verbal du 16.06.2014 soit faite à haute voix. Aucune remarque n'étant formulée, il n'en est pas fait lecture.

Le Président demande s'il y a des remarques ou des questions quant au contenu du procès-verbal ? Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est donc considéré comme approuvé.

## ***2. Nomination des scrutateurs***

Le Président nomme M. André Gasser comme scrutateur.

### **3. Rapport du Président**

Le Président donne lecture de son rapport qui n'appelle pas de commentaires de la part de l'Assemblée bourgeoisiale.

### **4. Lecture du budget 2015 de la Bourgeoisie**

Le Président donne lecture des principaux chiffres du budget 2015 et demande à l'Assemblée s'il y a des questions ou des remarques.

**M. Gaston Bagnoud** demande pourquoi des locations ne sont toujours pas encaissées par la bourgeoisie pour la déchetterie (la zone industrielle) ? M. Martial Kamerzin répond qu'aucune location n'est facturée à la Municipalité par la Bourgeoisie car tous les travaux exécutés à la déchetterie sont financés par la Municipalité.

**M. Gérard Mayor** poursuit qu'une première partie de la réhabilitation de la déchetterie a été effectuée et demande au Conseil pourquoi ces travaux n'ont pas été achevés selon les plans établis par Nivalp ? M. Jean-Michel Mayor répond que le redan est vidé chaque deux ans et que les travaux seront effectués à ce moment-là.

### **5. Approbation du budget 2015 de la Bourgeoisie**

L'Assemblée bourgeoisiale accepte le budget 2015 clôturant avec un excédent de revenus de Chf. 35'048.55 par :

13 OUI

1 NON

0 ABSTENTION

### **6. Divers**

**M. Gérard Mayor** revient sur son intervention du point 4 et demande au Conseil que les travaux entamés soient achevés.

La parole n'étant pas demandée par l'Assemblée bourgeoisiale le Président clôt l'Assemblée à 22h50 et demande à M. Martial Kamerzin de dire la Prière traditionnelle.

### **Icogne, le 16 décembre 2014**

Le Président

Le Secrétaire

La Secrétaire du procès-verbal

Eric Kamerzin

Lionel Nanchen

Marie-Eve Revey